

5. SERVICES

1. Textes

NT: 1 Tm 3 & 5; Mc 13,14; Ap 1,3.

Didachè: "Ordonnez des évêques et des diacres dignes du Seigneur, hommes doux, désintéressés, véridiques et éprouvés, car ils remplissent eux aussi près de vous le ministère des prophètes et des docteurs".

Tradition apôtolique (vers 218 à Rome): "Une veuve est installée, non ordonnée. On ne lui impose pas les mains parce qu'elle n'offre pas l'oblation et n'a pas de service liturgique. L'ordination se fait pour les clercs".

Didacalie (vers 230 en Syrie): "Le prince des prêtres est l'évêque: il est le ministre du verbe et le médiateur; il est encore pour vous un docteur et un père après Dieu. Il vous a engendrés par l'eau, il est votre chef et votre guide. Il est un roi puissant qui vous conduit en place du Tout-Puissant. Honorez-le comme Dieu parce que l'évêque tient pour vous la place de Dieu tout-puissant. Le diacre a la place du Christ et vous l'aimerez. Vous honorerez la diaconesse à la place du Saint Esprit. Les presbytres vous représenteront les apôtres. Les veuves et les orphelins seront regardés comme l'autel".

Canons d'Hippolyte (vers 336-340): "Que se réunissent chaque jour à l'église les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les lecteurs et tout le peuple au moment où chante le coq. Ils feront la prière, les psaumes, la lecture des Livres...Chaque fois que l'évêque offre les mystères, que les diacres et les prêtres se joignent à lui, revêtus de vêtements blancs, plus magnifiques que ceux de tout le peuple, et qu'ils soient plus lumineux encore par leurs belles actions que par leurs vêtements. Que les lecteurs soient aussi magnifiques que ceux-ci. Qu'ils se tiennent à l'ambon et se remplacent les uns les autres jusqu'à ce que soit rassemblé tout le peuple, et ensuite que l'évêque prie et accomplisse la liturgie...Que l'évêque communique, ensuite les presbytres, les diacres, les sous-diacres, les psalmistes, les ascètes et, parmi les femmes, les diaconesses, les vierges et les veuves, ensuite les enfants et alors tout le peuple, avec ordre, respect, réserve et sans bruit...Quant aux eulogies qui restent lors des saints mystères, que les diacres, selon la volonté de l'évêque ou des presbytres, les distribuent au clergé: quatre parts à l'évêque, trois aux presbytres, trois aux diacres, une aux sous-diacres, lecteurs, psalmistes et diaconesses. Car il est beau et agréable à Dieu d'honorer chacun selon sa dignité".

Testament du Seigneur (après 450, en Syrie): "Tandis que l'évêque officie, que le voile de la porte soit étendu et qu'il officie à l'intérieur. Il se tiendra le premier au milieu, les presbytres près de lui des deux côtés, les veuves viendront après les presbytres du côté gauche, les diacres du côté droit, les lecteurs après ceux-ci, les sous-diacres après les lecteurs, et les diaconesses après les sous-diacres".

2. Métaphore archaïque et fondamentale. La notion de service implique un rapport de force et de faiblesse, d'action et de passion, de vie et de mort, qui remonte sans doute à l'origine des temps et à l'essence même de l'être-homme, et elle a été soumise à un long processus de métaphorisation au terme duquel, selon les penseurs chrétiens, cette essence a été dévoilée.

Le nom que les sociétés dites primitives (archaïques, préhistoriques, ethnographiques) se donnent à elles-mêmes a souvent le sens de "maître". Tel est, par exemple, le sens de Inuit (Eskimo étant une dénomination qui vient des Indiens: "ceux qui mangent de la chair crue"). Ces habitants du grand nord canadien sont propriétaires de chiens qui leur obéissent comme à leurs maîtres et, par analogie, ils appellent chiens les Indiens Chippewayan qu'ils méprisent. Ceux que les modernes appellent Etrusques s'appelaient eux-mêmes Servus, qui a le sens de maître, mais, comme ils furent "as-serv-is" aux Romains et devinrent leurs "serv-iteurs", leur nom propre est devenu commun et a signifié un statut de dépendance. Il en est de même pour Sklavus (slave, esclave) et pour Dose (dose-los: grec doulos).

En fait, l'histoire peut être interprétée comme une série de telles inversions: 1) une femme se constitue servante de son mari (1 S 25,40); 2) le mari, chef de famille, s'il est dépourvu de terre, se donne à un grand propriétaire terrien comme son esclave (Ex 21,1-11); 3) des propriétaires terriens menacés par des razzieurs ou envahisseurs se déclarent les hommes liges d'un chef de guerre (Jg 9,1-6; 1 S 8,4; 2 S 2,4); 4) un chef de guerre proclamé roi et cependant incapable de résister aux entreprises de ses puissants voisins se déclare le vassal d'un suzerain, d'un roi des rois (1 S 27,5; 2 R 16,7); 5) le Grand Roi est vu comme le serviteur du Roi absolu, céleste (Jr 27,6).

Comme, selon les traditions anciennes, les maîtres ont droit de vie et de mort sur leurs propriétés, si le passage à la limite se fait quelque part, le serviteur par excellence sera compris comme un roi des rois qui a renoncé à exercer le pouvoir royal à la façon des rois et s'est fait librement le serviteur de la totalité des asservis, et c'est de cette façon qu'il sera prince de vie pour tous. Ce passage à la limite a été entrevu par les plus vieilles sociétés, par les Grecs (Platon: Gorgias, République), et par plusieurs auteurs bibliques (Psalmites; Dn 7,13-18; Is 52,13-53,12). Contre le totalitarisme de la logique de la non-contradiction, ces pensées - toujours "inactuelles" - manifestaient la résurgence d'une plus profonde et plus ancienne logique: celle de la coïncidence des contraires, de la force qui se déploie dans la faiblesse. (2 Co 12,8.10; 13,3s.9; Ph 4,13; Col 1,29).

3. Idéologie indoeuropéenne. C'est vraisemblablement dans l'aire euro-afro-asiatique et au quatrième millénaire avant l'ère chrétienne qu'ont commencé de se former ces sociétés complexes que les nécessités et les avantages encourageaient à intégrer des groupes fort différents les uns des autres: des ramasseurs patriarcaux, des guerriers et défenseurs juvéniles et fratriarcaux, des horticulteurs matriarcaux, des intervenants suprasedimentaires. Dans la société générale, les sous-groupes devenaient autant de composantes d'un système

supérieur. Pour subsister et lutter contre l'entropie, celui-ci devait être pensé, réfléchi, représenté et assez largement connu. La sorte de superstructure qui double ainsi la complexification sociale et lui confère sa légitimité peut être illustrée par la formation de peuples vivant dans les marges septentrionales de l'aire euro-afro-asiatique et que les modernes ont caractérisés par leur langue: l'indo-européen. Ces peuples ont dû leur vitalité et leur supériorité à la structure mentale et codée qui redoublait et normait la structure sociale tri ou quadripartie qu'on tenait à faire durer. En effet, celle-ci était généralement tripartite (sages, guerriers, nourriciers), mais elle pouvait être aussi quadripartite (brahmanes, kshatriya, vaiçya, shudra). La superstructure intentionnelle et actantielle qui imitait la structure économique-politico-religieuse pouvait avoir elle aussi trois ou quatre instances: à Rome, Jupiter, Mars, Quirinus, en Inde, Mitra-Varuna, Indra, Nasatya et, peut-être, Ashura.

Généralisant, on peut: 1) homologuer les trois puissances supérieures des récits exemplaires et normatifs, respectivement, au feu, à l'air et à la terre, au ciel, à la nuée et au sol, au(x) dieu(x), au(x) seigneur(s) et au(x) esprit(s); 2) observer que cette sorte d'intégration, pour efficace qu'elle fut, laissait hors d'elle, outre l'eau et les puissances démoniaques, la partie la plus faible et la plus nombreuse des sociétés humaines; 3) supputer que la logique de l'histoire appelait l'émergence, dans la société générale, d'une société particulière qui aurait pour fonction et de toujours mieux unifier la structure tripartite et d'inclure les exclus: 4) anticiper que ce peut être sur ces derniers que tendait depuis toujours à se fonder l'ordre social en direction d'une mondialité toujours déjà postmoderne.

4. Bible et hellénisme. En Grèce, après Homère, Solon, les Sophistes (Prodicos, Protagoras, Gorgias), Platon, la figure quadripartite de la structure normative a été subjectivée, intériorisée, éthiciisée sous la forme de trois "excellences" (grec aretè): prudence (sagesse), courage (force), tempérance (modération), elles-mêmes coiffées par une quatrième qui devait régir et régler les trois autres, à savoir la justice. Dans plusieurs écoles de sagesse, ce système a fini par être caractérisé comme celui des quatre "vertus" cardinales ou morales. Et tout en s'interrogeant sur le problème de savoir si la vertu s'enseigne ou n'est pas plutôt le fait d'hommes divins (que visitent des célestes), bien des formateurs et réformateurs (stoïciens) de classes dirigeantes de la grande société levanto-méditerranéenne postérieure à Alexandre exerçaient les jeunes gens à réfléchir et sur la vertu et sur le droit, sur les législations qui semblaient les plus aptes à assurer le maintien et le progrès d'un ordre social de plus en plus compréhensif, capable d'intégrer toutes les différences. Il est certain que cette sorte d'enseignement et d'entraînement a beaucoup contribué à la durée des empires: macédonien, d'Alexandre et des Diadoques; romain, d'Auguste et des juristes.

Cependant, il y avait une différence que cette doctrine ne pouvait faire sienne: celle d'une tradition qui continuait à privilégier le langage de la superstructure actantielle et divine, qui en poussait la logique jusqu'à défendre l'idée qu'il n'y a qu'un seul Dieu et Seigneur et Esprit et que c'est à cet Agent seul qu'il fallait suspendre l'efficace de la plus englobantes des excellences: la justice. Cette différence était portée par le peuple alors héritier

de la tradition biblique, par ceux surtout des Juifs qui étaient dispersés dans les empires romain et parthe sous forme de groupuscules autonomes et inassimilables.

Au vu et au su de ce qui est advenu ensuite, les héritiers d'une tradition biblique en passe de devenir évangélique et ecclésiale ont sans doute quelle raison de penser que, par la seule existence et résistance, ces communautés désignaient le lieu où pourrait se manifester le principe ou le prince qui aurait la capacité d'intégrer les ultimes différences: de la foi la plus haute et de la justice la plus profonde, une inconfusable confiance au Vivant qui justifie et ramène à soi les mourants au moyen d'une non-vie qu'il dispose à comprendre comme un lieu et un moment de passage.

5. Structures structurantes. Selon les penseurs chrétiens des origines, la tradition biblique avait posé les conditions de possibilité d'une interprétation de l'histoire universelle au moyen d'une seule clé herméneutique. De cette tradition, on peut dire, dans le lexique des linguistes, qu'elle était une sorte de grammaire générative-transformationnelle faite de quelques puissants paradigmes. Or on peut décrire cette grammaire comme un ensemble tripartite de structures elles-mêmes triparties et constituant une nature, un principe interne et autonome d'opération perfective. Les trois unitrinités sont évoquées solidairement dans les chapitres 12 et 13 de la Première Epître aux Corinthiens. La première est une superstructure et elle est éternelle et théomorphique: le Dieu et Père, le Seigneur et Fils, l'Esprit et Saint; la seconde est une infrastructure, théologique et éternisante: la foi, l'amour, l'espérance, qui correspondent aux trois instances du temps et en extrapolent le mouvement; la troisième est une médiostucture, théologienne et temporalisante: l'apostolat, la prophétie et l'enseignement. Ces trois fonctionnent à l'instar d'un ciseau à deux lames, lesquelles, en se rejoignant, produisent un effet qui a cette propriété de reconditionner en retour la puissance de signification et de causalité des deux autres structures. La lame supérieure est une unitrinité divine et sainte, la lame inférieure est une unitrinité déiforme et sanctifiée. Le produit est une unitrinité déiformante et sanctifiante. Ces trois structures sont homologues et elles sont elles-mêmes une structure: un ensemble clos de différences internes. Les penseurs chrétiens ont postulé et enseigné que cette structure opérait dans l'inconscient des peuples depuis l'origine mais qu'elle n'est devenue consciente et opérationnelle qu'au début de notre ère et dans les seuls milieux que la tradition biblique en voie de devenir évangélique et ecclésiale avait préparés à la recevoir comme normative. Les déclencheurs de ce transit avaient été, d'une part, Jésus de Nazareth, d'autre part, la connaissance amoureuse de la sagesse, de la puissance et de la vie qui opérait dans son pâtre et son agir.

6. Apôtres, prophètes, docteurs (1 Co 12,28). Comme ses homologues, il est vraisemblable que la médiostucture, qui est celle des services et qui fut mise en oeuvre comme un effet de l'événement-Jésus, a eu une histoire, et qu'elle s'est formée peu à peu, peut-être en une vingtaine d'années (30-50). Cette possibilité mérite d'être méditée. On peut supposer qu'au commencement, des familiers de la tradition biblique (docteurs, scribes, sages) ont interprété les Ecritures au moyen de la clé herméneutique qu'était Jésus et d'une radicalisation de la Loi dans l'amour (cf. Mt 13,52); que, quelque temps après (cf. Mt 23,34)

dans les assemblées qui regroupaient ceux que cette interprétation avait interpellés, des prophètes auront pris la relève des docteurs et proposé des conclusions pratiques découlant des prémisses théoriques; et que, enfin, (cf. Lc 11,19; Ac 13,1s) des convaincus courageux se sont manifestés capables à leurs risques et périls de proclamer aux Juifs puis aux Grecs leur lecture de l'histoire universelle, et ceux-là furent appelés apôtres. Ainsi, l'ordre de 1 Co 12,28 (apôtres, prophètes, docteurs) est l'expression achevée d'une institution divine. Comme la troisième partie des Ecritures dans la tradition rabbinique (Ecrits) est sous le signe des sages et des docteurs, que la deuxième est sous le signe des prophètes, et que la première, la Torah, est attribuée à Moïse, l'envoyé de Yahvé (Ex 3,10-12.15), il est possible que la formation de la médiostucture ait été conditionnée par la conviction qu'en Jésus c'est toute la tradition biblique qui parvient à son accomplissement. Il est le nouveau Moïse, le nouvel Elie, le nouveau Salomon.

7. Jésus. Au point de départ du mouvement chrétien, il y eut l'extraordinaire impression qu'a produite Jésus de Nazareth sur un certain nombre de ses compatriotes et contemporains. Cette impression était faite de la connaissance qu'on avait de l'audace et de la liberté qu'il avait manifestées par rapport aux prescriptions légales et au temple et, en même temps, du sentiment qu'il avait donné, par sa bonté et ses hautes exigences, d'être fidèle comme nul autre ne l'était aux intentions du législateur qui avait mis son nom dans le lieu particulier qu'il avait choisi entre tous. En radicalisant la Loi - en paroles parfois, en actes plus souvent, en passion sacrificielle une fois pour toutes - il avait libéré la liberté et ainsi dégagé la clairière où, dans l'esprit du microcosme pourrait se dévoiler l'esprit du macrocosme qui remplit l'univers (1 Co 2,11). Il s'ensuivit un mouvement, d'abord tâtonnant mais de plus en plus sûr de lui, qui était fait tantôt de fidélité scrupuleuse à la tradition biblique et tantôt de créativité amoureuse où, en se conjuguant, les énergies issues de la lettre, du passé normatif, d'une part, de l'esprit, de la tension vers un accomplissement, d'autre part, aménageaient un espace où était possible une intense attention au présent et une disposition à accueillir en chaque moment la Présence totale et, pour ainsi dire, à l'instituer dans le temps.

8. Succession et structures structurées. Aux yeux de ceux qui consentent à l'interpréter à la lumière de ce qui s'est passé durant le dernier tiers du premier siècle et le premier du deuxième, la médiostucture des apôtres, prophètes et docteurs apparaît si proche de l'essence du mouvement chrétien considéré dans son ensemble qu'elle peut être qualifiée comme un de ses propres, comme une propriété, comme une qualité transhistorique qui n'était pas destinée comme telle à durer. Il ne devait plus y avoir, après ceux des premières générations, de bénéficiaires de l'esprit de la même sorte que ceux du commencement. Il y aurait seulement des successeurs. Les mêmes fonctions devaient être autrement exercées, à l'imitation des prédécesseurs, mais sans les mêmes garanties d'infailibilité. Selon Irénée de Lyon, la succession apostolique était avant tout épiscopale. Les initiateurs avaient eu pour rôle de maintenir le mouvement chrétien dans la ligne de la tradition biblique et aussi bien de la détacher du sol où l'évangile l'avait menée, à son terme. Il allait incomber aux successeurs de choisir, dans le "croyable disponible" des structures culturelles existantes, celles qui sembleraient les plus aptes à laisser le principe opérateur triforme produire ses effets.

9. Évangélistes et pasteurs. Durant la génération qui suivit la mort des grands missionnaires (=apôtres), dans les principales métropoles de l'empire romain, des écrivains très doués se mirent en frais de composer, de publier et de répandre des ouvrages d'un genre littéraire nouveau où l'actant principal était Jésus de Nazareth puissant en oeuvres et en paroles qui, après avoir été mis à mort, avait été reconnu vivant et poursuivant son entreprise de salut universel par le moyen de ses imitateurs. Ces ouvrages - de Marc à Rome, de Matthieu à Antioche, de Luc à Ephèse, de Jean à Alexandrie (?) - furent plus tard appelés évangiles ou récits de bonne nouvelle, mais déjà avant la rédaction de ceux-ci on avait donné le nom d'évangélistes à ceux qui, de vive voix ou par écrit, enseignaient que la bonne nouvelle par excellence n'était plus celle de la naissance d'un Auguste ou la victoire d'un empereur régnant sur les Barbares, mais la naissance de Jésus et son triomphe sur les Puissances et sur la Mort. A peu près à la même époque, pour définir les groupes ou assemblées ("églises") qui avaient été rassemblées originellement par les apôtres, les prophètes et les docteurs, on recourut à la représentation du pasteur et de ses brebis. Cela étant, il apparut - sans doute à une équipe deutéro-paulinienne oeuvrant dans la province romaine d'"Asie", - que les évangélistes et les pasteurs occupaient ensemble une place intermédiaire entre, d'une part, les apôtres et les prophètes, d'autre part, les docteurs de 1 Co 12,28. On s'explique ainsi qu'ils ont repris la triade de leur maître Paul et y aient inséré les fonctions d'évangélistes et de pasteurs (Ep 4,9).

10. Episcopat. Peu avant la fin des années quarante, pour réagir contre des reformulations à leurs yeux inadéquates ou périlleuses, ceux qu'on appelait apôtres et dont on constatait qu'ils s'étaient montrés fidèles et avisés, monopolisèrent en partie la prophétie et l'enseignement et convinrent d'une doctrine commune (1 Co 15,1-11), d'une loi de l'Esprit (Rm 8,2; cf. Jr 31,31-34; Ez 36,25). Le même problème se posant plus tard, des fidèles, qui seront perçus comme successeurs des apôtres, prièrent la responsabilité de déterminer le profil de la sorte de personnes qui pourraient le mieux garantir la fidélité en même temps que l'actualisation. C'est alors que furent composées les lettres dites pastorales appelées aussi trito-pauliniennes (1 Tm, 2 Tm, Tt) et les lettres d'Ignace d'Antioche. Or là fait surface la triade nouvelle de l'évêque (surveillant, économ), du presbytre (ancien) et du diakonos (servant).

Ces fonctions semblent avoir répondu à la situation créée par la multiplication des groupes chrétiens dans un même centre urbain. On aura voulu garder unies les églises domestiques desservies par un diakonos, les églises "paroissiales" (par-oikia: groupe de maisons) administrées par les chefs de familles ou presbytres (=presbyterium), et on aura choisi et ordonné (par l'imposition des mains) l'un de ceux-ci pour veiller au bien-être et au bon ordre de tous les groupes chrétiens d'une même ville ou région. Ainsi, les surveillants ou évêques sont devenus les évêques "monarchiques" et les continuateurs du groupe initial des apôtres.

Pour contrer un pluralisme qui risquait de devenir anarchique, ces responsables crurent devoir se réserver le droit de présider les assemblées, d'y interpréter les Ecritures, d'y proclamer le message, d'exhorter à l'excellence, et il est probable que ceux qui se voulaient fidèles et avisés à leur tour étaient d'accord avec cette prise de "pouvoir". Ainsi, l'institution épiscopale apparut en même temps que la sacramentalité, la relation amoureuse au corps du Christ Jésus, la concentration des assemblées sur la mémoire de la mort et de la résurrection, le partage eucharistique, une même confession de foi, une sacerdotisation de quelques services ecclésiaux, et une certaine juridisation. Les fonctions de presbytre et de diakonos furent elles aussi sacerdotalisées, les presbytres devenant "prêtres" et les diakonoi "diacres", officiants dans le culte présidé par l'évêque.

Mais comme la prophétie et la sagesse font partie de la "médiostucture" et que les églises domestiques et paroissiales, pour se rendre présentes au monde et signifiantes, devaient être avisées en même temps que fidèles, il était inévitable que surgissent des mouvements et des initiatives en marge du domaine des compétences épiscopales. Ainsi apparurent le montanisme (prophétie) et le gnosticisme (sagesse), puis le monachisme et la théologie, et, d'un autre côté, une grande diversification des coutumes que les individus et groupes locaux soit perpétuaient, soit corrigeaient, soit créaient de toutes pièces. Mais, sur toutes ces manifestations de l'Esprit, le corps épiscopal se réservait régulièrement un droit de regard et de réglementation (cf Ep 4,3-6).

Car, comme c'est en fonction de l'humanité totale à totaliser que l'Eglise se comprend, il sembla aux évêques qu'il était nécessaire, à mesure que progresse la centro-complexification, que la médiation ministérielle christo-ecclésiale entre Dieu et la totalité soit de plus en plus perceptible comme une, sainte, catholique et apostolique. Et c'est dans le prolongement de ce service épiscopo-ecclésial que la figure pétrinienne du ministère d'unité déjà prévue par les récits évangéliques fut instituée sous la forme du primat romain, - le patri-arcate de la capitale de l'empire où l'Eglise avait pour la première fois intégré ses différences essentielles (Rm 16), étant reconnu par les autres comme le premier parmi des égaux.

11. Esprit et institution. Ces deux termes se définissent l'un par l'autre, s'empêchant mutuellement de s'absolutiser. L'Eglise a pu se comprendre comme une société parfaite dotée de toutes les capacités nécessaires à sa subsistance et à sa croissance. Mais, à la suite en particulier de Paul (cf Col 1,17-20; 2,19; Ep 3,10; 4,16), elle s'est réfléchié aussi comme un organisme ou plutôt comme un organe interne aux organismes anthropique, cosmique et divin, dans lesquels il est appelé à remplir une fonction vitale. Il suit de là que ce corps est soumis à une triple nécessité: être fidèle à sa propre essence, s'inculturer, et, le cas échéant, se laisser réformer. Les réformes peuvent venir du fait des exigences que, tantôt du dedans et tantôt du dehors, son essence signale à son existence. En termes plus canoniques, on dira qu'elle doit sans cesse se mettre à l'écoute de ce que l'Esprit, par des porte-parole internes ou externes, dit aux églises particulières ou à l'Eglise universelle (Ap 2,7.11.17.29; 3,6.13.22).

12. Magistère et infaillibilité. La distinction du clergé et du laïcat est interne à l'auto-compréhension du mouvement de Jésus comme "peuple" (laos) du Seigneur. Cette idée est elle-même une composante d'une représentation où figurent ensemble un principe d'unité (Dieu et Père, créateur et conservateur), d'une médiation (un Seigneur et Fils qui a un corps qui est un peuple), un terme (un Esprit vivant et sanctifiant). Ainsi, le sacerdoce dit ministériel est au service du sacerdoce baptismal et celui-ci au service virtuellement universel d'une humanité destinée à glorifier son principe et son prince et à entrer dans sa gloire. Ensemble, le Christ et l'Eglise sont le sacrement fondamental et primordial où s'originent et sur lequel reposent et s'articulent les signes sensibles qui en opérationnalisent l'efficacité et en manifestent l'infaillibilité. L'Ordre est, comme les autres, un sacrement dérivé et, comme les autres aussi, il est au service du sacrement fondateur et qui ne peut faillir. Pour autant, l'infaillibilité ne cesse pas d'être magistérielle. Plus que jamais, elle s'appuie sur l'indéfectible fidélité du Dieu, du Seigneur et de l'Esprit auxquels l'Eglise fait confiance, mais le magistère s'exerce tantôt par l'ensemble des fidèles et la manière qu'ils ont collectivement d'être et de se vouloir en consonance avec la Tête et son Corps, tantôt par ceux qui ont le don et l'art de reformuler la doctrine en tirant du trésor de leur maître du neuf et du vieux (Mt 13,52), tantôt par les successeurs des apôtres et des prophètes (Cf. Ep 2,20). Ces derniers sont constitués responsables en particulier du noyau le plus dur et le plus infrangible de la tradition normative (dans le langage ici adopté: la triple structure). Ceux-là ont la tâche souvent ingrate d'assumer l'odieuse des anathèmes et des corrections fraternelles.

13. Restructuration. L'Eglise-institution, du sommet à la base, a donc le pouvoir de restructurer les structures structurées et le devoir de le faire à la lumière des structures structurantes. D'ordinaire, les réformes les plus réussies se font au terme d'anticipations soit impatientes soit réellement prophétiques, de résistances soit régressives soit prudentielles, de discernements prolongés. Le cours du processus est ainsi marqué au coin d'une temporalité spécifique: de la rétention, de l'attention et de l'attente. La figure que prendront les services ecclésiaux à plus ou moins long terme est donc imprévisible. Ici et là, on procède par essais et erreurs mais le temps dévoilera quels essais sont des chemins de vérité et de vie. De toutes manières, la nouvelle configuration sera un effet de la disposition qui aura été donnée au peuple de Dieu et qui l'aura rendu capable d'écouter ce que l'Esprit dit aux églises. Car l'une des caractéristiques de la tradition chrétienne consiste, selon ses défenseurs, en ce que ses porteurs et transmetteurs les plus lucides et les plus vrais sont poussés par l'Esprit qui remplit l'univers à si intensément penser qu'ils se retiennent d'agir et suspendent l'exécution de leurs projets les plus généreux aussi longtemps que ne leur est pas dévoilé le rapport qui les ordonne au grand dessein qu'un plus généreux qu'eux a conçu et qu'il exécute au moyen autant de leur patience que de leur savoir-faire. En effet, en même temps qu'elle est reçue comme un ensemble cohérent de vérités révélées, cette tradition s'offre à eux comme une motion autorévélante qui, en conformité avec la puissance obédiente qu'elle dispose dans la nature, crée gracieusement dans ses porteurs les conditions de possibilité de son accueil et de son efficience.

14. Carrière ecclésiastique. Lorsque l'Eglise fut perçue comme christianisme et qu'elle le fut en partie devenue, et que les empereurs (Constantin, Théodose, Justinien) firent de ce mouvement une idéologie légitimatrice du politique et une religion d'Etat, les vieux ordres romains (sénatorial, équestre, tribunicien...) furent de plus en plus doublés et parfois remplacés par les ordres sacrés chrétiens, et une subordination fut établie entre ceux-ci comme entre ceux-là. Ainsi, dans le corps ecclésial prit forme le corps ecclésiastique. L'ensemble des ordres cléricaux constitua bientôt une suite d'échelons que devaient parcourir ceux qui aspiraient aux "honneurs" et aux "dignités". Ce fut le cursus clérical des ordres majeurs (épiscopat, presbytérat, diaconat, sous-diaconat) et mineurs (ostiariat, acolytat, exorcistat, lectorat). Inévitablement, il s'opéra ainsi un glissement du service au pouvoir. Le plus souvent, les réformes furent entreprises par le peuple, les laïcs, en particulier les moines, ceux qui s'exerçaient à l'humilité et à l'écoute de l'Esprit.

Dans l'aile catholique occidentale du mouvement chrétien, ont longtemps prévalu, d'un côté, la distinction des clercs et des laïcs ou de la hiérarchie et des "simples fidèles" ou de l'Eglise enseignante et de l'Eglise enseignée, d'un autre côté, le système des ordres sacrés (d'où les femmes étaient exclues). Mais depuis surtout le 16e s., des ailes réformistes (réformatrices) ont cherché à abolir ou modifier cette distinction et ce système, et à revenir, en deçà de beaucoup de traditions ecclésiales, à l'Ecriture, à la liberté, aux charismes, à l'égalité des sexes. En notre siècle surtout, la partie romano-catholique de l'Eglise s'est efforcée elle aussi de réinterpréter la distinction et de réajuster le système. Entre les "frères" chrétiens séparés ou distants, la recherche se poursuit, les uns insistant sur le droit, les autres sur le mystère, celui-là étant réformable, celui-ci devant rester inchangé. En tout cas, il ne semble pas que l'Eglise doive purement et simplement revenir au charisme des origines (mais a-t-il jamais existé?). Cependant, les mouvements contestataires et en particulier charismatiques ont un rôle à jouer dans le devenir des formes: celui de rappeler à l'institution qu'elle est toujours l'oeuvre de l'Esprit.

15. Symbolique. En un lieu du mouvement chrétien qu'on peut appeler soit la base ou la périphérie (églises domestiques) soit le sommet et le centre (la proximité au kérygme, cf. Mc 15,40.47 et 16,1), les femmes (maîtresses de maison, épouses, mères, veuves, vierges) jouent un rôle essentiel. Cependant, là où le mouvement chrétien est régi par le corps épiscopal, lui-même régi par le souci de l'unité, de la sainteté, de la catholicité et de l'apostolicité, les femmes ne sont pas admises à participer au sacrement de l'Ordre. Cette non-inclusion est comprise par beaucoup comme une exclusion et comme une conséquence de la monopolisation du pouvoir par les hommes (patriarcalisme, androcentrisme). Dans le contexte actuel du mouvement féministe en Occident, la voix de Rome paraît discordante, mal venue, surannée, et il n'est pas facile à ceux qui tiennent à ce que la nouveauté ne compromette pas la fidélité de contribuer à rendre cette position "rationnelle".

Il semble qu'on puisse affirmer que le magistère épiscopo-papal et masculin fut l'expression de l'auto-compréhension qu'avaient l'ensemble des participants et participantes au mouvement chrétien catholicisant du 2^e s., de tous ceux et celles qui consentirent à se laisser mesurer par les textes qui furent alors reçus, sinon officiellement déclarés, comme canoniques. Là, ce qui commande le politique et le rhétorique, c'est une mystique, un imaginaire affectivement chargé où l'Eglise toute entière se comprend comme féminine. Peut-on dire que les femmes ont alors choisi la meilleure part (ou qu'elles ont été choisies pour remplir dans l'Eglise une fonction de contemplation et d'accueil qui est plus fondamentale que celle de ceux qui officient publiquement?) Peut-on penser que l'Eglise est le plus elle-même lorsque les jeunes filles, les épouses, les mères, les veuves, les vierges vivent de telle manière que certains hommes reçoivent, à l'âge adulte, à la suite des femmes mais autrement (comme eunuques pour le Royaume de Dieu), le don d'être des coopérateurs de la maternité divine? L'importance accordée à Marie Vierge et Mère dans les couches apparemment récentes de la tradition normative est-elle une indication que, plus elle s'organisait par le moyen des initiatives de ses membres de sexe masculin, l'Eglise sentait le besoin de magnifier son autre? Sera-t-il toujours impertinent de spéculer que la grandeur des femmes chrétiennes les plus fidèles à ce que la nature et la grâce déposent en elles consiste à diminuer pour que croisse l'Epoux et que l'Epoux ait l'Epouse (Jn 3,29s)? Peut-on rendre croyable l'idée que leur contribution au sacrement fondamental et à l'efficacité de la signification consiste à faire en sorte que ce qu'il y a de masculin en elles se manifeste par ce qu'il y a de féminin en eux? Si cela était, les femmes les plus authentiquement chrétiennes seraient celles qui, ne se conformant pas au monde (Rm 12,2), s'abstiennent d'occuper dans la société ecclésiale une place semblable à celle qu'il est devenu normal qu'elles assument dans la société civile.